



Communauté de Communes du Montbardois

AD2024_007

**ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MONTBARDOIS
CONCERNANT LA MISE A JOUR DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE MONTBARD (PLAN DES
SERVITUDES)**

Le Président de la communauté de communes du Montbardois,

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.151-43, L.152-7, L.153-60, R.151-51 à R.158-53 et R.153-18 ;

Vu le PLU de la ville de Montbard approuvé le 10 novembre 2004 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 21 décembre 2023 portant prise de la compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU) par la communauté de communes du Montbardois à compter du 1er janvier 2024 ;

Vu l'ordonnance n° 2021-444 du 14 avril 2021 relative à la protection du domaine public ferroviaire modifiant les caractéristiques de la servitude d'utilité publique T1 ;

Vu le décret n° 2021-1772 du 22 décembre 2021 relatif à la protection du domaine public ferroviaire ;

Considérant l'arrêté ministériel n° 22 en date du 15 juillet 2024 portant classement au titre des monuments historiques les jardins potagers de Buffon à Montbard ;

Considérant qu'il convient de reporter ce nouveau périmètre de protection au titre du code du patrimoine de la servitude AC1 ;

ARRÊTE

Article 1 - Le plan local d'urbanisme de la commune de Montbard est mis à jour à la date du présent arrêté. La mise à jour consiste à modifier le plan des servitudes existantes sur le territoire communal.

Article 2 - La mise à jour a été effectuée sur le plan des servitudes d'utilité publique qui sera tenu à disposition du public à la mairie et à la direction départementale des territoires.

Article 3 - Les nouveaux plans se substitueront aux plans initiaux. Ils seront publiés sur le portail national de l'urbanisme.

Article 4 - Le présent arrêté sera affiché en mairie de Montbard et à la communauté de communes du Montbardois.

Article 5 - Copie du présent arrêté est adressée à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Montbard.

Fait à Montbard, le 16 octobre 2024

Le Président de la communauté de communes du Montbardois

Alain BECARD



Déposé le :

24 OCT. 2024

14 Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny - 21500 MONTBARD
Tél. 03 80 92 15 43 - contact@cc-montbardois.fr

A LA SOUS-PREFECTURE
DE MONTBARD